

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

35
OCTOBRE 2018

ACTUALITÉ

Fibre optique : accélérer
le déploiement / P.03

CULTURE

Le projet d'équipement
culturel artistique / P.12



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Val de l'Aune et Parc des Noës : du nouveau !



Val de
SARTHE
Communauté de communes



03 / L'ACTU

- Fibre optique : vers une accélération du déploiement
- Retour en images
- Une réforme majeure de la formation professionnelle
- Formation continue : les assistants maternels aussi y ont droit !
- Un syndicat unique pour gérer et entretenir les cours d'eau

08 / LE DOSSIER

- VAL DE L'AUNE ET PARC DES NOËS : DU NOUVEAU !



10 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Le point sur la construction des logements sociaux
- La Communauté au service de ses Communes membres
- La culture pour tous !
- Nouvelle École de musique: bien plus qu'une école... Et bien au-delà de la musique

14 / RENDEZ-VOUS

16 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Albine Zafimehy : un dévouement sans faille en faveur des démunis

 www.facebook.com/ccvaldesarthe



Confiance et vitalité partagées

Déploiement de la fibre optique pour le plus grand nombre, fonds de concours en appui de projets municipaux, développement des espaces d'activités et de l'habitat locatif pour stimuler les dynamiques économique et démographique locales, politique culturelle volontariste autour d'animations et d'équipements de qualité, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'affirme comme le partenaire privilégié de ses communes membres et comme un acteur essentiel de la vie quotidienne de ses habitants. Elle contribue ainsi très concrètement, chaque jour, au maintien et au renforcement de l'attractivité de tout son territoire.

Le Val de Sarthe connaît depuis plusieurs années un essor important tant au plan de son périmètre géographique, avec l'arrivée de nouvelles communes, que de ses missions, avec des transferts de compétences réguliers. J'y vois le signe d'une grande confiance et d'une belle vitalité. Une confiance et une vitalité partagées. Car c'est bien en associant nos atouts que nous grandissons. Je suis convaincu qu'une Communauté forte rend fortes ses communes, et que la coopération intercommunale est une chance pour les espaces périurbains et ruraux comme les nôtres. Continuons dans cette voie !

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en février 2019

Val de Sarthe N° 35 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie Fresnoise • Tirage : 13 500 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

TÉLÉCOMMUNICATIONS À HAUT DÉBIT

Fibre optique : vers une accélération du déploiement

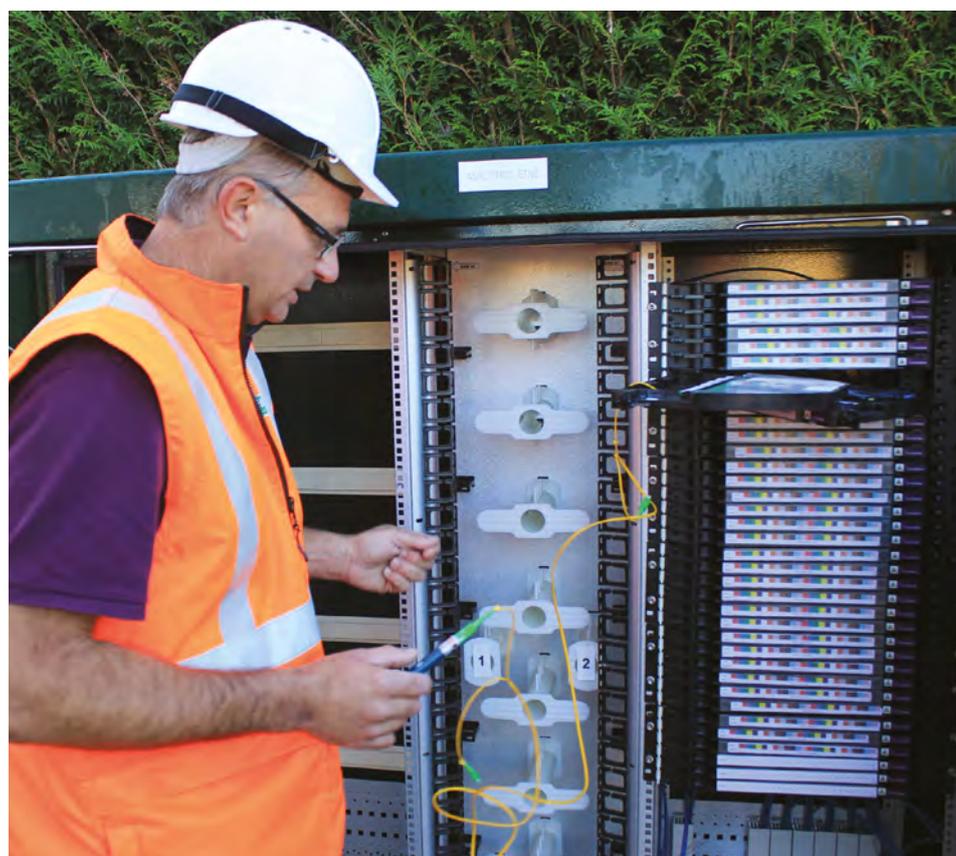
Initialement programmée à l'horizon 2035 pour 6 M€, l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du Val de Sarthe pourrait être finalement plus rapide et moins coûteuse. Toutes les communes seraient ainsi équipées en 2024 pour un montant de 2,6 M€. Décryptage.

« **N**ous avons l'opportunité de gagner plus de 10 ans dans le déploiement complet de la fibre optique sur le Val de Sarthe » annonce le Président Emmanuel Franco. Il explique : « notre partenaire Sarthe Numérique propose à toutes ses Communautés de communes membres de resserrer le calendrier des travaux en mobilisant des financements dans les deux ans qui viennent. Il y a là un double avantage : le coût final de chaque prise s'en trouverait réduit, et 100 % des habitants et des entreprises seraient fibrés à l'horizon 2024. Nous avons cependant une contrainte : même si, au global, les crédits communautaires seraient divisés par deux par rapport au programme initial, nous ne disposons pas du budget nécessaire sur une période si courte. » L'accélération du déploiement permettrait de ramener l'investissement prévu de 6 M€ à 2,6 M€. « Sur le principe, le Conseil commu-

nautaire s'est prononcé à l'unanimité en faveur de cette accélération » souligne Emmanuel Franco.

Un financement collaboratif avec les communes

La Communauté de communes ayant d'ores et déjà consacré 1,4 M€ au projet, il reste à financer 1,2 M€. Compte tenu des engagements pris vis à vis de la piscine communautaire, de l'équipement culturel artistique et du programme de l'habitat, la Communauté ne peut pas, à elle seule, dégager plus de la moitié de la somme. « Nous devons donc réussir à trouver une clé de répartition avec nos communes pour sortir de cette impasse budgétaire de 600 000 €. Les discussions sont en cours. Chacun mesure bien les enjeux. Je fais confiance à mes collègues élus et j'ai toutes les raisons de penser que nous trouverons très vite un accord » dit Emmanuel Franco.



BRÈVES

URBANISME : CONSEIL GRATUIT AUX PARTICULIERS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent construire ou rénover leur maison. Accompagné dès le début de votre projet, vous pouvez facilement le faire évoluer au bénéfice de la qualité architecturale et paysagère de la construction. Des permanences sont tenues sur rendez-vous au siège au Mans et aux services techniques du Val de Sarthe à Rozé-sur-Sarthe.



■ C.A.U.E.

1, rue de la Mariette
72000 Le Mans
02 43 72 35 31

■ Services techniques

ZA de la Bodinière
72210 Rozé-sur-Sarthe
02 43 83 99 92 ou 93

> www.caue-sarthe.com

CLAUSES SOCIALES DES MARCHÉS PUBLICS

En 2017, le nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics pour toute la Sarthe a atteint 78 000 (hors Pays de Mans). Le chiffre est en nette hausse. Le dispositif permet à des personnes éloignées de l'emploi (chômage de longue durée, absence de qualification...) de trouver ou de retrouver une activité professionnelle et d'améliorer leur insertion sociale.



RETOUR en IMAGES



27 JUIN 2018 / « LE MUSÉE SENS DESSUS DESSOUS RIEN QUE POUR LES ENTREPRISES », UNE SOIRÉE DE RENCONTRES ENTRE ACTEURS ÉCONOMIQUES SARTHOIS DANS LE CADRE ATYPIQUE DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE. AU PROGRAMME : UNE CONFÉRENCE METTANT EN AVANT LES VALEURS COMMUNES DU SPORT ET DE L'ENTREPRISE AVEC LE MENEUR DE JEU DU MSB ANTOINE EITO, ALORS TOUT RÉCENT CHAMPION DE FRANCE, ET LE PILOTE AUTOMOBILE JULIEN CANAL, PUIS UN COCKTAIL DÉAMBULATOIRE AU MILIEU DES COLLECTIONS DU MUSÉE. BELLE RÉUSSITE POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION QUI DEVRAIT ÊTRE RENOUVELÉE EN 2019.



29 JUIN 2018 / RESTITUTION DU PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE INTERDISCIPLINAIRE 2018, LE SPECTACLE « ÉCLATS DE CIRQUE » EST L'OCCASION POUR DES ÉLÈVES DE LOUPLANDE ET DE LA SUZE-SUR-SARTHE DE PRÉSENTER LE TRAVAIL ACCOMPLI TOUTE L'ANNÉE EN COLLABORATION AVEC LE PLASTICIEN JEAN LAIN ET LA COMPAGNIE DE CIRQUE MIMULUS. UNE OPÉRATION TRÈS APPRÉCIÉE PAR LES ENFANTS ET LES FAMILLES.

25 AU 29 JUILLET 2018 / POUR SA DEUXIÈME ÉDITION, LE FESTIVAL « LA BELLE VIRÉE » PARCOURT LE VAL DE SARTHE AVEC DES SPECTACLES À CÉRANS-FOULLETOURTE, LOUPLANDE, PARIGNÉ-LE-PÔLIN, SAINT-JEAN-DU-BOIS ET SPAY. AU MENU, UNE PROGRAMMATION VARIÉE ACCESSIBLE À TOUS DANS UNE AMBIANCE TRÈS CONVIVIALE : ART DE LA RUE, CIRQUE ACROBATIQUE OU BURLESQUE, MAGIE OU ENCORE MUSIQUE. LE PUBLIC EST AU RENDEZ-VOUS AVEC PLUS 3 000 SPECTATEURS. UN NOUVEAU SUCCÈS !



JUILLET ET AOÛT 2018 / ENFANTS DE 3 À 11 ANS ET JEUNES DE 11 À 17 ANS PROFITENT DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS D'ÉTÉ PRÉPARÉ À LEUR INTENTION PAR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ENFANCE ET JEUNESSE. JEUX, SPORTS, VISITES, ATELIERS MANUELS, MINI-CAMPS ET SÉJOURS LEUR PERMETTENT DE PASSER DES VACANCES ACTIVES ET AMUSANTES. DE QUOI SE FABRIQUER DE JOLIS SOUVENIRS AVANT LA RENTRÉE.

EMPLOI-FORMATION

Une réforme majeure de la formation professionnelle

Publiée au Journal Officiel en septembre dernier, la loi « Avenir professionnel » va réformer de façon importante la formation professionnelle en France. Le service emploi du Val de Sarthe et le Fongecif s'associent pour en expliquer les enjeux aux salariés qui souhaitent évoluer. Rendez-vous le 12 novembre.

Le 12 novembre 2018 à partir de 19h, se déroulera une soirée consacrée au conseil en évolution professionnelle. Organisée aux services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe (zone d'activités de la Bodinière), la rencontre est gratuite et s'adresse aux salariés en CDI ou en CDD qui envisagent une évolution de carrière ou une reconversion. Elle sera animée par le service emploi du Val de Sarthe et Yoan Gannieux, conseiller en évolution professionnelle au Fongecif des Pays de la Loire.

Quels outils ? Quel contexte ?

Au programme de la soirée, une présentation des outils à disposition des salariés : le service de conseil en évolution professionnelle, le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience. Ces informations seront mises en perspective dans le cadre de l'importante réforme en cours. « *La nouvelle loi transforme le paysage de la formation et les outils eux-mêmes. Il est crucial que les salariés soient informés de ces changements* » indique Yoan Gannieux. De fait, en visant l'optimisation des financements, des organisations, et la simplification des procédures, la réforme modifie les choses en profondeur, notamment le compte personnel de formation ainsi que le congé indivi-

duel de formation qui deviennent le compte personnel de formation de transition professionnelle.

Des conseils personnalisés

Tout au long de la soirée du 12 novembre, des conseils seront ainsi prodigués aux participants pour les aider à construire leur projet et réussir leur évolution professionnelle. Des témoins viendront partager leurs expériences afin d'illustrer au mieux informations et explications. À noter que les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous avec un conseiller pour des entretiens individuels ultérieurs. Si vous pensez à vous reconverter ou qu'un changement majeur s'annonce dans votre carrière, réservez votre soirée et inscrivez-vous dès aujourd'hui !

En pratique

- Lundi 12 novembre à 19h aux services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe.
- Inscription obligatoire auprès du service emploi : 02 43 77 20 60 emploi.social@cc-valdesarthe.fr



Élisabeth Tilly-Trense

Diplômée d'un B.T.S. après une validation des acquis de l'expérience (V.A.E.).



Responsable d'un stand de vente dans une grande enseigne commerciale, je me trouvais en situation de recruter et d'encadrer des employés titulaires d'un diplôme dont je ne disposais pas. Et même si mon expérience et mes savoir-faire me permettaient de remplir sans difficultés mes missions, j'avais le sentiment d'un manque de légitimité.

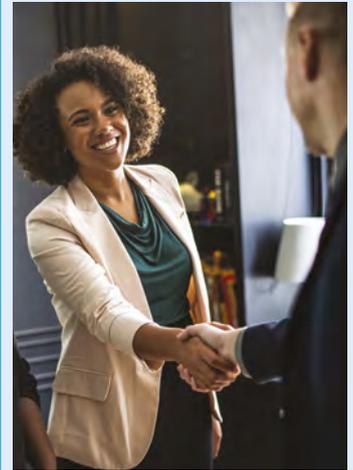
J'ai donc engagé une démarche de validation des acquis de l'expérience, dans le cadre du conseil en évolution professionnelle du Fongecif, avec pour objectif d'obtenir un Brevet de Technicien Supérieur en management des unités commerciales (B.T.S. M.U.C.). C'est un travail personnel important que j'ai réalisé sur mon temps personnel et mes congés. J'ai particuliè-

rement apprécié la bienveillance avec laquelle j'ai été accompagnée tout au long de la procédure. Les professionnels que j'ai rencontrés étaient là pour m'aider. Ils ont tout fait pour que je réussisse. Notamment, j'ai pu préparer mon dossier écrit de façon très sereine, sans pression. Rien à voir avec un univers scolaire. L'entretien oral final s'est également déroulé dans un bon esprit.

Je suis très satisfaite d'être allée au bout de ce projet. Cela m'a donné l'occasion de faire le point sur beaucoup de choses. J'envisage d'ailleurs aujourd'hui de reprendre des études en licence professionnelle de gestion des ressources humaines. Dans le monde du commerce et de la vente, c'est en effet un domaine important car les débutants sont parfois peu ou pas diplômés. J'aimerais beaucoup pouvoir accompagner ces personnes vers des formations et des qualifications complémentaires. Je l'ai constaté pour moi-même : il ne faut pas hésiter à se tourner vers les structures d'accompagnement en évolution professionnelle. Et le plus tôt est le mieux ! »

BRÈVES

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DES JEUNES



La Mission Locale de l'agglomération mancelle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser leur entrée dans la vie professionnelle, les aider dans leur parcours de formation et leur orientation. Les conseillers apportent soutien aux jeunes dans leurs démarches administratives et la construction de leurs projets. Outre l'emploi, peuvent être abordées les questions de santé, de logement, de transports, de ressources, de citoyenneté, de loisirs... Isolés ou toujours au sein de leur famille, les jeunes bénéficient ainsi avec la Mission Locale d'une assistance et d'un accompagnement pour tous les aspects de leur vie quotidienne.

Sur rendez-vous, la Mission Locale de l'agglomération mancelle assure des permanences au Val de Sarthe en partenariat avec le service emploi communautaire à La Suze-sur-Sarthe, mais aussi à Guécé-lard, Roëzé-sur-Sarthe et Malicorne-sur-Sarthe.

■ Mission Locale

39-41 rue de l'Estérel
72000 Le Mans
02 43 84 16 60

■ Service Emploi

27, rue du 11 Novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60

emploi.social@cc-valdesarthe.fr

BRÈVES

**LA PISCINE GRATUITE
POUR LES ÉCOLIERS**

Suite au transfert de la piscine de La Suze-sur-Sarthe à la Communauté, les élus communautaires ont décidé d'accorder la gratuité d'accès aux écoles du territoire. Bonne nouvelle pour les apprentis nageurs !

**CULTURE, TOURISME :
DES PRIX ATTRACTIFS**

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux sites culturels et touristiques du Val de Sarthe, les élus maintiennent une offre tarifaire particulièrement favorable aux familles. Sur l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe, le Centre d'art et le moulin sont ouverts gratuitement. En outre, avec un tarif à 5 € par personne, les ateliers proposés dans le cadre de la Fabrique des possibles sont tout à fait abordables.



Même politique du côté du Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, avec l'offre privilège réservée aux habitants du territoire qui permet d'accéder au site au prix de 1 € par personne. Les ateliers de loisirs créatifs en barbotine sont proposés à partir de 2,50 € par personne.

PETITE ENFANCE

Formation continue : les assistants maternels aussi y ont droit !

Comme tous les salariés, les assistants maternels peuvent bénéficier d'actions de formation professionnelle continue. De même que les gardes d'enfants, les assistants de vie et les employés familiaux. Aperçu des outils mis à leur disposition.



Nouveauté : depuis avril dernier, les assistants maternels disposent de 58 heures par an au titre du plan de formation (crédit non cumulable d'une année à l'autre). Généralement assez courtes, les formations peuvent être suivies sur le temps d'accueil ou sur le temps personnel. Dans la première hypothèse, l'assistant maternel doit obtenir l'accord de tous ses employeurs et choisir celui qui sera le « facilitateur ». Ce dernier devra alors verser à l'assistant la totalité de sa rémunération habituelle (y compris la part des autres employeurs), étant entendu qu'il sera remboursé en intégralité par l'Agefos PME. Si, en revanche, l'assistant maternel suit sa formation hors temps d'accueil, il perçoit une allocation de formation et l'accord d'un seul employeur suffit. Autre dispositif existant : le compte personnel de formation. Celui-ci ne nécessite pas d'employeur facilitateur, mais n'offre pas de prise en charge. Il est donc moins souvent mis en œuvre par les salariés.

Plan de formation en pratique

Institut de référence pour la formation des assistants maternels, Iperia diffuse sur son site Internet un catalogue de formations très complet : www.institut.iperia.eu. Il est également possible d'opter pour des formations qui ne figurent pas chez Iperia, auquel cas il appartient à l'assistant maternel

de contacter directement l'Agefos PME au 0825 077 078. Les formations sont assurées par des organismes labellisés. En Sarthe, il s'agit de la Maison Familiale Rurale de Bernay-en-Champagne (MFR), du Groupement d'Établissements pour la formation continue (GRETA), du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA) et de Via Formation.

Le RAM en actions

De son côté, et afin de soutenir les assistants maternels dans leurs démarches de professionnalisation, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAM) du Val de Sarthe met en place des actions de proximité : information des professionnels et des familles sur les modalités d'accès à la formation continue, recensement des souhaits, organisation d'opérations locales avec les organismes labellisés et/ou d'autres RAM des territoires voisins. Ainsi, en novembre, décembre et mars prochains se dérouleront à Roëzé-sur-Sarthe plusieurs séances d'initiation à l'informatique, à Internet et aux outils bureautiques, ainsi qu'une préparation au certificat « Prévention des risques liés à l'activité physique - Option petite enfance ». Des places sont encore disponibles pour ces deux modules. Que vous soyez assistant maternel ou parent employeur, n'hésitez pas à contacter le RAM pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire.

ZOOM



- **RAM du Val de Sarthe**
02 43 83 52 41 / ram@cc-valdesarthe.fr
- **Institut Iperia**
08 00 82 09 20 (N°Vert) / www.institu.iperia.eu
- **Agefos PME**
0825 077 078
- **« Allo compte personnel de formation »**
08 00 88 08 26
- **MFR de Bernay-en-Champagne**
02 43 20 73 02
- **GRETA**
02 43 84 04 50
- **CEMÉA**
02 51 86 02 60
- **ViaFormation**
02 43 75 65 85

MILIEUX AQUATIQUES

Un syndicat unique pour gérer et entretenir les cours d'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les syndicats de rivières Rhonne, Orne Champenoise et Vézanne-Fessard ont fusionné pour donner naissance au Syndicat mixte Sarthe Est Aval Unifié. Avec ses seize communes, le Val de Sarthe représente une grande partie de ce nouveau territoire. Présentation.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par des lois de décentralisation votées en 2014. Cette réforme a pour vocation de concentrer à l'échelle intercommunale des actions qui étaient auparavant morcelées ou hétérogènes et dont le financement pouvait être compliqué. S'agissant de l'aménagement des bassins versants, de l'entretien des cours d'eau, de la protection et de la restauration des zones humides et de la défense contre les inondations, le niveau de gestion se doit de respecter la géographie. C'est pourquoi, le plus souvent, les Communautés de communes en charge de ces missions s'associent dans le cadre de Syndicats de rivières.

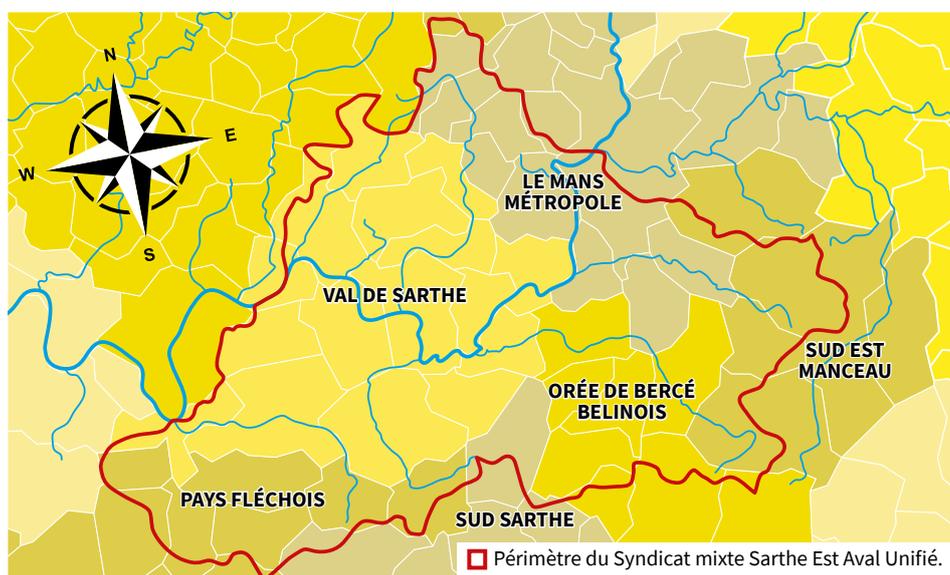
340 km de cours d'eau

La fusion des Syndicats Rhonne, Orne Champenoise et Vézanne-Fessard pour former le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) permet de mobiliser les Communautés de communes du Val de Sarthe, de l'Orée de Bercé Belinois, de Loué Brûlon Noyen, du Sud Est du Pays Manceau, du Sud Sarthe et la Communauté urbaine Le Mans Métropole. Vingt-huit communes sont impliquées, soit un espace de 327 km² et 340 km de cours d'eau. Ce périmètre pourrait d'ailleurs s'élargir dans les mois

qui viennent. Douze représentants du Val de Sarthe siègent au Conseil syndical du SMSEAU et il est prévu de créer un Comité consultatif avec quatorze élus de plus (un par commune concernée). Le Syndicat emploie une secrétaire, deux techniciennes et quatre agents d'entretien de rivière.

Un contrat avec l'Agence de l'eau

Signé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une période de cinq ans, un contrat territorial pour les milieux aquatiques (CTMA) est en cours sur les trois bassins versants du SMSEAU. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau et de 20% par la Région des Pays de la Loire. Les opérations consistent à remettre en état des berges piétiées par les bovins, à mettre en place des abreuvoirs et des clôtures, à gérer la végétation des bords de rivière (et notamment les espèces invasives), à retirer le bois mort qui gêne l'écoulement, à désenvaser certains secteurs, à renforcer les berges, à entretenir les ouvrages. Cela permet de favoriser la colonisation des cours d'eau par une faune plus diversifiée et de leur redonner leurs fonctionnalités d'auto-curage et d'auto-épuration. Pour le Val de Sarthe, ont été concernées en 2017 et 2018 les communes de Cérans-Foulletourte, Étival-lès-Le Mans, Fillé-sur-Sarthe, Mézeray, Roëzé-sur-Sarthe, Spay et Voivres-lès-Le Mans.



BRÈVES

TRAVAUX DE VOIRIE

La campagne 2018 d'entretien de la chaussée s'est achevée à la fin du mois de septembre. Au programme, réparations des déformations de la route (1 290 tonnes d'enrobé), et enduits et gravillonnages (42 000 m² traités).



Des travaux spécifiques ont par ailleurs été réalisés sur des zones très abîmées et des chemins jusqu'alors non revêtus. Dans ces cas, les voies ont été structurées grâce à un rechargement puis la pose d'enduits et de gravillons (6 750 m²). Au total, ces chantiers ont coûté environ 290 000 € TTC. Retrouvez en vidéo un reportage sur notre page Facebook.

> www.facebook.com/ccvaldesarthe

DÉCHETS MÉNAGERS

La distribution des sacs estampillés Val de Sarthe pour la collecte des ordures ménagères se déroulera dans chaque commune * en toute fin d'année comme d'habitude. Les usagers recevront un courrier d'information quelques semaines avant. Les calendriers et documents seront disponibles sur le site de la Communauté de communes ainsi que sur sa page Facebook.



* Les habitants de Cérans-Foulletourte ne seront concernés qu'à compter de la mi 2019, la collecte actuelle en bacs se poursuivant jusqu'au terme du contrat en cours porté par le Syndicat du Val de Loir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone du Val de l'Aune : les ateliers relais sont opérationnels



Créée en 2008 à Roëzé-sur-Sarthe, la zone d'activités du Val de l'Aune accueille aujourd'hui une dizaine de sociétés. Afin de proposer à la vente ou à la location des locaux qui correspondent aux différentes étapes de la vie des entreprises, la Communauté de communes a décidé d'étoffer l'offre immobilière du secteur en y construisant des ateliers relais. Les bâtiments sont aujourd'hui prêts et tous réservés. Visite guidée.

« **N**ous nous efforçons de conduire une politique économique au plus près des aspirations des entrepreneurs » déclare Jean-Yves Avignon, Vice-président en charge de l'économie et de l'emploi. Il précise : « nous avons déjà réalisé des bâtiments relais en 2011 et nous savons que ce type d'équipements convient bien aux entreprises en création ou en phase de développement, car cela leur permet de se concentrer sur leur activité et de se dégager des questions immobilières. » D'abord locataires, les entreprises peuvent en effet acquérir les espaces dans un second temps lorsqu'elles sont tout à fait structurées. « De notre côté, ces ventes nous offrent la possibilité de construire de nouveaux bâtiments de même nature pour maintenir la qualité et la diversité de notre accompagnement » indique Jean-Yves Avignon.

Trois ateliers, trois sociétés

Le programme du Val de l'Aune est composé de deux unités. D'un côté, deux ateliers identiques d'une superficie de 500 m² pour la partie atelier et stockage et de 110 m² pour les bureaux et les locaux sociaux, et, de l'autre, un ensemble de 150 m² pour la production et de 40 m² pour les bureaux et les lo-

caux sociaux. L'équipement a été conçu de façon modulaire pour s'adapter aisément aux activités des preneurs potentiels et pour répondre aux demandes de surfaces différentes. Afin d'offrir des conditions de travail optimales, la priorité a été donnée à l'éclairage naturel (nombreuses ouvertures), ainsi qu'à un bardage qui atténue le bruit produit par les machines. Par ailleurs, la conception générale autorise une extension ultérieure éventuelle. Représentant une douzaine d'emplois pour l'instant, trois entreprises se sont installées (voir encadré ci-contre) : Delphitec qui est déjà dans ces murs, L'Atelier du Circuit et F2M dont les emménagements seront finalisés ces jours-ci. Les ateliers affichent donc d'ores et déjà complets.

Parcelles disponibles

La zone du Val de l'Aune n'est pas occupée à 100%. « Un espace total d'un peu moins de deux hectares reste ouvert à la commercialisation. De quoi implanter trois ou quatre entreprises » indique Jean-Yves Avignon. Avec son voisinage économique dynamique, son cadre naturel privilégié et ses tarifs à partir de 15 € H.T./m², le Val de l'Aune garde une attractivité incontestable. Créateurs d'activités, laissez-vous tenter !

ZOOM



■ Les entreprises installées

- **Delphitec** réalise en 3D, pour des grands groupes nationaux et à l'international, des maquettes d'étude, de présentation et des prototypes. Deux emplois.
- **L'Atelier du Circuit** prépare et entretient des voitures de compétition et gère l'organisation de meetings de courses en France et à l'étranger. Deux emplois.
- **F2M** conçoit, fabrique, et modifie des convoyeurs industriels à bande. Elle en assure également la maintenance et la mise en conformité. Huit emplois.

■ Financement de l'opération

Coût de la création des ateliers relais (y compris foncier et études) : 1 274 000 € HT. L'État a soutenu la réalisation dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30% des travaux avec un plafond à 350 000 €.



■ Contact et information

Sylvestre Baptista
02 43 83 51 12
economie@cc-valdesarthe.fr

Premières implantations sur le Parc des Noës à Spay

L'aménagement du Parc d'activités des Noës est une véritable opération urbanistique. Situé en bordure de la départementale 51 sur l'axe sud-ouest de l'agglomération mancelle, il a été réalisé dans le cadre d'une démarche environnementale poussée afin de requalifier l'entrée nord de la ville de Spay. Un espace de qualité qui n'a pas tardé à séduire ses premiers porteurs de projet.

Le Parc des Noës comprend une quinzaine de lots pour les activités, dont un permet l'accueil d'un équipement hôtelier ou de restauration visible depuis la départementale 323 (liaison économique majeure du département). La superficie des lots varie de 1 860 m² à 3 270 m² pour un prix de vente à partir de 23,65 € H.T./m². Le Parc propose en outre une aire de covoiturage de 35 places et offre la possibilité de créer une pépinière et un village d'entreprises.

Un projet participatif, un projet qualitatif

Jean-Yves Avignon, Vice-président en charge de l'économie et de l'emploi, et Maire de Spay, rappelle le contexte et l'esprit du projet : « Cette réalisation est le fruit d'un travail collectif. » De fait, dès les études, un groupe de travail composé d'acteurs locaux a été constitué pour contribuer à sa définition. Chefs d'entreprise, représentants des chambres consulaires, techniciens et élus ont réfléchi ensemble aux enjeux environnementaux et énergétiques des aménagements à venir. « À partir de là, nous avons pensé l'opération autour du réaménagement de l'entrée nord de la ville par la création d'un nouveau giratoire qui redistribue les flux, un

traitement paysager renforcé, une gestion des déplacements qui encourage les modes alternatifs, une utilisation économe des espaces, et la volonté de favoriser les économies d'énergie et une bonne gestion de l'eau » explique Jean-Yves Avignon. Un soin particulier a ainsi été apporté aux espaces verts et à la signalétique afin de garantir une vraie qualité des espaces publics et une intégration des bâtiments. Par ailleurs, le cahier des charges pour les futurs occupants prévoit une harmonie des constructions avec une préconisation de matériaux, de volumes et de couleurs, et un alignement du bâti.

Les deux premières installations

Actuellement basée à Changé, la société coopérative ADI Téléphonie sera l'une des premières entreprises à s'installer sur le Parc des Noës. Spécialisée dans la fourniture de solutions de télécommunications, les réseaux informatiques, la bureautique et la sécurité pour les professionnels, elle compte une huitaine de salariés. Un autre chantier a débuté quasiment en même temps sur la parcelle voisine : celui du nouveau siège social du Syndicat d'eau de l'agglomération mancelle (S.M.A.E.P.). Une trentaine de

ZOOM



■ Financement de l'opération

Coût de la création du Parc (y compris foncier et études) : 1 902 000 € H.T. La Région des Pays de la Loire a soutenu la réalisation à hauteur de 303 900 €, l'État à hauteur de 301 008 €, et l'Europe à hauteur de 6 837 € dans le cadre des fonds LEADER.



■ Contact et information

Sylvestre Baptista
02 43 83 51 12
economie@cc-valdesarthe.fr

salariés seront concernés. « Deux implantations dont on espère qu'elles seront suivies de nombreuses autres dans les mois et années à venir » confie Jean-Yves Avignon.



HABITAT

Le point sur la construction des logements sociaux

Compétente en matière d'habitat pour l'acquisition et la viabilisation de terrains, la Communauté de communes développe une politique volontariste en faveur du logement locatif social et de l'accession sociale à la propriété. Tour d'horizon des opérations les plus récentes ou qui débiteront dans les semaines qui viennent.

La forte opposition des bailleurs sociaux à la baisse de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) avait provoqué en 2017 un ralentissement des projets de logements neufs. Les programmes lancés au Val de Sarthe se poursuivent néanmoins sur un bon rythme.

Sept communes concernées d'ici 2020

Avec Sarthe Habitat, ce sont 23 loge-

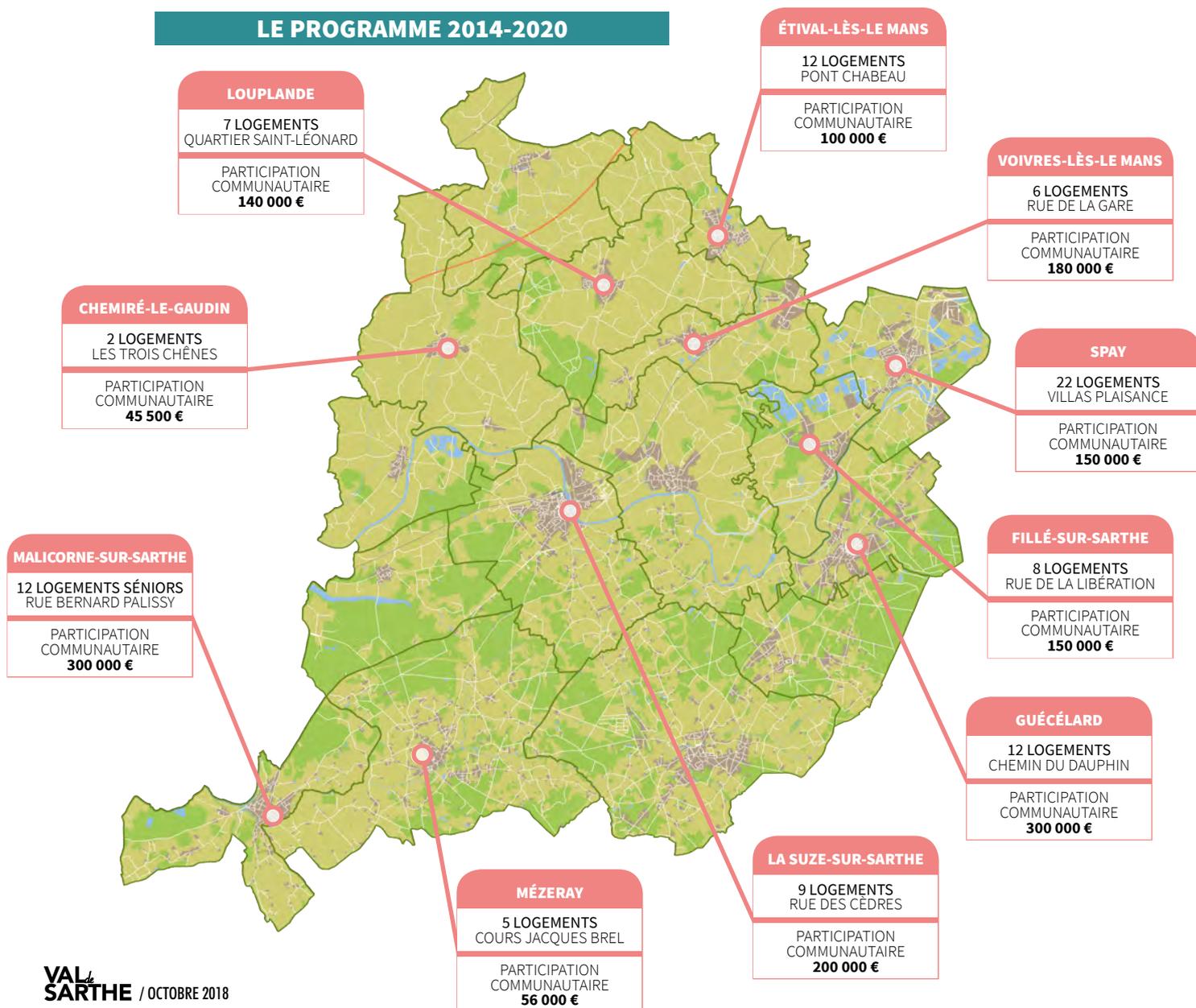
ments locatifs qui seront produits au total d'ici quelques mois à Chemiré-le-Gaudin, La Suze-sur-Sarthe, Mézeray et Voivres-lès-Le Mans. Mancelle d'Habitation et F2M (ex Foyer Manceau), autres bailleurs partenaires de la Communauté de communes, accompagnent, pour le premier, la construction de 12 logements à Étival-lès-Le Mans, de 22 habitations en accession sociale à la propriété à Spay, et, pour le second, la création de 7 logements à Louplande. Soit un total de plus

de 60 nouveaux logements sur le territoire.

Un budget de 1,5 M€ sur le mandat

À l'échelle du mandat 2014-2020, la Communauté de communes aura ainsi participé avec ses partenaires à la production d'environ 90 habitations neuves pour un budget global de 1,5 M€. Une dynamique qui témoigne de la forte attractivité du territoire pour les familles.

LE PROGRAMME 2014-2020



COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Fonds de concours : la Communauté au service de ses communes membres



Grâce aux fonds de concours, la Communauté de communes peut choisir d'apporter ponctuellement son aide financière à des projets conçus et pilotés à l'échelon communal. Ces deux dernières années, sept projets ont ainsi pu être retenus. Revue de détail.

L'enveloppe globale des fonds de concours destinés aux communes a été fixée à 300 000 € pour la période 2016-2020. L'objectif est de contribuer au financement d'équipements ou d'infrastructures communaux complémentaires aux missions de la Communauté de communes et conformes au schéma de développement 2015-2020, ou qui impliquent plusieurs communes, ou qui sont portés par une commune à faible potentiel financier. Il peut s'agir d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs, de voirie ou de réseaux divers.

Principes d'attribution

Les élus ont décidé de ne pas rendre éligibles aux fonds de concours les communes de La Suze-sur-Sarthe et de Spay car leur potentiel fiscal est supérieur

de 20% à la moyenne intercommunale du Val de Sarthe. À l'inverse, les communes de Chemiré-le-Gaudin, de Parigné-le-Pôlin et de Saint-Jean-du-Bois, dont le potentiel fiscal est, lui, inférieur de 20% à la moyenne intercommunale, pourront se voir attribuer deux fonds de concours. Le montant maximum octroyé par Commune sur la mandature est de 23 077 €, étant entendu que la somme totale ne peut excéder la part du financement assurée par la Commune hors subvention. Dès lors que le projet est présenté et retenu par le Conseil communautaire, le fonds est versé en deux temps : 50% au lancement des opérations et le solde ensuite.

Programmations 2017 et 2018

En 2017, trois projets ont bénéficié d'un

fonds de concours communautaire : la construction d'une maison d'assistants maternels à Louplande (notre photo), la mise aux normes d'accessibilité de la rue Saint-Rigomer à Soulligné-Flacé et la rénovation thermique de l'école des Trois Tilleuls à Parigné-le-Pôlin. Cette année, quatre propositions ont été validées par le Conseil : l'extension de la maison médicale à Rozé-sur-Sarthe, la réhabilitation de la gare dans le cadre d'un projet de logements à Voivres-lès-Le Mans, des travaux de voirie rue du Pont, rue de la Mairie et place de l'Église à Fercé-sur-Sarthe et l'aménagement d'un local destiné à accueillir des professionnels de santé à Guécélar. Les crédits programmés n'étant à ce jour pas épuisés, d'autres projets pourront bien sûr être soutenus d'ici la fin du mandat.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL



La culture pour tous !

Signé en mars dernier, le Contrat local d'éducation artistique et culturelle du Val de Sarthe (C.L.E.A.) engage la Communauté de communes pour un programme d'actions pluriannuel. Objectif : favoriser l'accès des habitants du territoire à la culture sous toutes ses formes, quel que soit leur âge et quelle que soit leur Commune de résidence. Une ambition qui implique plusieurs services communautaires.

Enfants et jeunes à partir de quelques mois jusqu'à 17 ans, adultes, la Communauté de communes intervient dans le quotidien de très nombreuses personnes avec ses deux multiaccueils, son relais assistants maternels parents enfants, son offre d'activités éducatives et de loisirs pendant les vacances scolaires, son service emploi. Des actions transversales sont organisées dans le cadre de ces différentes missions avec le service en charge du développement culturel et de l'animation du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (C.L.E.A.). Environ 90 000 € seront consacrés à ce contrat en 2018-2019 par la Communauté de communes. La Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire apporte une aide de 9 000 €. Sans oublier l'appui au quotidien apporté par le Département, la Région et l'État pour faire vivre le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, le Centre d'art de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe, l'École de musique et notre programmation, outils précieux qui sont

mobilisés dans le C.L.E.A.

Ambition et accessibilité

En pratique, les actions se déclinent dans cinq domaines, ceux-ci pouvant se recouper dans le cadre de projets interdisciplinaires : les arts du son avec l'École de musique, les arts visuels avec le Centre d'art, les arts visuels du quotidien et le patrimoine avec le Musée de la faïence et de la céramique, les arts du spectacle vivant avec le festival La Belle Virée, les arts du langage avec l'association « Les Amis des Printemps Poétiques » et les médiathèques/points lecture du Val de Sarthe. Par exemple, l'École de musique proposera des séances d'éveil aux tout-petits accueillis en multiaccueils, des initiations dans plusieurs classes des établissements scolaires, un camp musique aux adolescents en été, une sensibilisation aux résidents du foyer logement de La Suze-sur-Sarthe. La conteuse Rozenn Bodin et Hélène Barrier, artiste en résidence au Centre d'art, travailleront toute l'année avec des écoliers en interdisciplinarité pour aboutir à la créa-

tion d'un spectacle joué par les enfants déclinant l'oeuvre « Nous n'irons pas à l'opéra » et mettant en scène des créations artistiques inspirés des décors du musée de la faïence et de la céramique. Les enfants des accueils de loisirs assisteront à des spectacles de La Belle Virée. La plasticienne Anne-Émilie Philippe interviendra en médiathèques et points lecture. En septembre dernier, une dizaine de demandeurs d'emploi a participé à un atelier participatif avec l'artiste Martine Vallée au Centre d'art de l'île MoulinSart. L'objectif était de créer un outil à partir d'objets de récupération. Une démarche novatrice qui a permis de mettre l'accent sur les notions de rebond, de nouveau départ, d'utilité retrouvée. Alain Le Quéau, Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement conclut : « nous sommes engagés dans un travail de longue haleine qui consiste à décloisonner, à ouvrir, à oser. La Communauté de communes porte une politique culturelle à la fois ambitieuse et accessible. Et depuis longtemps. C'est une vraie chance pour les habitants du Val de Sarthe. »

ÉQUIPEMENT CULTUREL ARTISTIQUE

Nouvelle École de musique : bien plus qu'une école... Et bien au-delà de la musique

En réflexion depuis 2012, le projet de nouvel équipement culturel artistique est désormais lancé. Il sera construit à La Suze-sur-Sarthe dans le prolongement de l'Espace communautaire rue du 11 novembre. Le budget prévisionnel est de 3 M€ H.T. et l'ouverture est envisagée pour la rentrée 2021 au plus tard. Description des grandes lignes du programme.

Installée dans une ancienne maison d'habitation près de la gare de La Suze-sur-Sarthe, l'École communautaire de musique se retrouve à l'étroit pour envisager un développement de ses activités dans de bonnes conditions. Le projet répond à plusieurs exigences : offrir un outil adapté aux élèves musiciens, être en mesure d'accueillir également l'École de danse (pour laquelle il est prévu que la Commune de La Suze-sur-Sarthe passe le relais de la compétence à la Communauté de communes), et insérer l'équipement au cœur de la vie associative locale.

Un maître mot : l'ouverture

Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement, Alain Le Quéau, détaille : « nous ne construirons pas simplement un bâtiment fonctionnel. Nous voulons faire de cet équipement un vecteur de développement du territoire. Sa vocation est ainsi de faire se rencontrer les personnes, les associations, les acteurs culturels et artistiques pour faire naître des projets. » C'est pourquoi le futur équipement culturel artistique communautaire sera ouvert sur l'extérieur et jouera un rôle de facilitateur de liens entre les acteurs cultu-

rels du territoire, ouvert, aussi, aux associations avec une salle de 120 places. Les élus souhaitent que les habitants s'approprient l'équipement dès maintenant. La population est d'ailleurs invitée à participer au choix de son nom et à une réflexion au sujet de son rayonnement sur le territoire (voir encadré ci-contre).

Le calendrier

Un concours d'architectes est en cours. Une quarantaine de dossiers a été déposée et trois d'entre eux ont été sélectionnés afin de travailler sur un projet. Le lauréat sera désigné en début d'année 2019. 2019 sera donc consacrée à la finalisation du programme et aux études préalables, et 2020 aux travaux. La livraison est prévue au premier semestre 2021 au plus tard. À noter que les élus ont choisi d'en faire une construction exemplaire au plan énergétique puisqu'il s'agira d'un bâtiment passif (grâce à une isolation très performante et des dispositifs de production d'électricité, il ne consommera pas plus d'énergie qu'il n'en produira). Ils ont également décidé d'y déployer le 1% artistique, c'est à dire de consacrer 1% du budget de travaux à une création artistique.



ZOOM



■ Financement de l'opération

Coût de la création de l'équipement (y compris études et assistance à maîtrise d'ouvrage) : 2 995 830 € H.T.

L'État soutient la réalisation à hauteur de 932 160 €, la Région des Pays de la Loire à hauteur de 154 452 €, le Département de la Sarthe à hauteur de 150 000 €, la Commune de La Suze-sur-Sarthe à hauteur de 120 000 € et la réserve parlementaire à hauteur de 20 000 €.



■ Votre avis nous intéresse !

Les élus ont décidé d'impliquer les habitants dans le projet en sollicitant leur avis sur le nom du futur équipement, et sur ses activités à l'échelle de l'ensemble du territoire : spectacles ou concerts dans les Communes, interventions en milieu scolaire, ateliers, master class...

Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, rendez vous sur notre site ou notre page Facebook et répondez à notre enquête ! Peut-être aurez-vous le plaisir d'une petite surprise...

À noter que des étudiants du Lycée Les Horizons de Saint-Saturnin iront également à la rencontre de la population et des associations pour enrichir la consultation.

> www.val-de-sarthe.fr

> www.facebook.com/ccvaldesarthe



La sélection de la rédac'

L'actualité est riche sur le territoire et ces deux pages de votre magazine ne peuvent vous présenter la totalité des événements et des rencontres à venir. N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

NOVEMBRE

! Bien-être au musée

> SAMEDI 10 NOVEMBRE - 10H À 12H30

Musée de la faïence et de la céramique



Offrez ou offrez-vous un instant de détente et de soin dans l'un de nos espaces réservés. Une esthéticienne vous accueille pour une matinée de soin esthétique, soin des ongles, maquillage. Liste des soins proposés sur le site www.museefaience.fr. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! Soirée d'information sur la formation professionnelle

> LUNDI 12 NOVEMBRE - 19H

Services techniques à Roëzé-sur-Sarthe

Le service emploi du Val de Sarthe et le Fongecif s'associent pour expliquer aux salariés qui souhaitent évoluer les enjeux de la réforme en cours de la formation professionnelle. À cette occasion des rendez-vous individuels pourront être programmés. Contact : 02 43 77 20 60.



! Atelier Pôle Emploi

> JEUDI 15 NOVEMBRE - 09H15 À 12H

Espace communautaire

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés. Thème : mettre en valeur ses compétences aux yeux des employeurs. Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.

DÉCEMBRE

! Concert au musée

> SAMEDI 01 DÉCEMBRE - 14H30

Musée de la faïence et de la céramique



Concert de l'École communautaire de musique avec l'orchestre « Du Vent dans les Cordes » et divers autres ensembles. Gratuit.



! Noël au musée

> DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Illuminations, décorations, chants et animations se dévoilent et invitent petits et grands à partager la féérie des fêtes de fin d'année. Gratuit.

! Bien-être au musée

> SAMEDI 08 DÉCEMBRE - 10H À 12H30

Musée de la faïence et de la céramique

Offrez ou offrez-vous un instant de détente et de soin dans l'un de nos espaces réservés. Une esthéticienne vous accueille pour une matinée de soin esthétique, soin des ongles, maquillage.



Liste des soins proposés sur le site www.museefaience.fr. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

! Atelier loisirs créatifs

> MERCREDI 19 DÉCEMBRE - 15H

Musée de la faïence et de la céramique

En attendant les vacances de fin d'année, le musée propose aux plus jeunes, un après-midi récréatif et ludique. Il débute par des lectures contées, puis se poursuit par un atelier de création autour du thème de Noël.

Tarif : 5,00 €. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.

ZOOM SUR...

Emploi formation

! Atelier « compétences et informatique »

> TOUS LES MARDIS DE 14H À 16H

Espace communautaire

Le service emploi communautaire propose aux salariés et aux demandeurs d'emploi des ateliers d'accompagnement personnalisé pour bien utiliser l'espace personnel Pôle Emploi.





! Atelier Pôle Emploi
 > JEUDI 20 DÉCEMBRE - 09H15 À 12H
Espace communautaire

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés. Thème : utiliser les réseaux sociaux pour sa recherche d'emploi. Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.

! Atelier découverte de l'argile
 > JEUDI 27 DÉCEMBRE - 15H & 16H
Musée de la faïence et de la céramique

L'animateur vous accueille dans l'atelier du musée pour une séance d'expérimentation et de découverte de l'argile. Cette animation est ouverte à tous, enfants ou adultes. Tarif : 2,50 €. Réservation obligatoire au 02 43 48 07 17.



JANVIER

! Cérémonie des vœux

> JEUDI 17 JANVIER - 18H30

Salle polyvalente de Saint-Jean-du-Bois

Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe, présente au nom du Conseil ses vœux à l'ensemble des élus, partenaires et entreprises du territoire.

ZOOM SUR...

Cadeaux d'exception

! Boutique

> FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Musée de la faïence et de la céramique



La boutique du musée est un lieu unique pour dénicher des idées cadeaux 100% savoir-faire. Retrouvez les ambiances de saison et les idées cadeaux pour Pâques, la fête des mères, la fête des pères, Halloween et, bien sûr, Noël : faïences et céramiques des artisans d'art de Malicorne-sur-Sarthe, créations originales de céramistes, productions utilitaires en petites séries originales et de qualité... Et n'oublions pas l'espace librairie et les produits dérivés.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes
 du Val de Sarthe
 27 rue du 11 Novembre
 La Suze-sur-Sarthe
www.val-de-sarthe.fr

île
 MoulinSart
 rue du Canal
 Fillé-sur-Sarthe
www.ile-moulinsart.fr

Musée de la faïence
 et de la céramique
 rue Victor Hugo
 Malicorne-sur-Sarthe
www.museefaience.fr

PORTRAIT

Albine Zafimehy

Un dévouement sans faille en faveur des démunis

Basée à Cérans-Foulletourte, l'association EZCO permet aux populations défavorisées de Madagascar d'accéder à des soins ophtalmologiques de qualité. Sa présidente Albine Zafimehy poursuit ainsi l'œuvre initiée par son mari au début des années 2000. Rencontre avec une femme engagée.

Située à 170 km au sud de la capitale malgache Tananarive, Antsirabe est la ville centre d'une région rurale dont de nombreux habitants pauvres n'ont pas accès aux services de santé. En 2003, le docteur Évariste Zafimehy crée donc l'association EZCO avec l'intention de construire un centre ophtalmologique à destination des populations de ces hautes terres volcaniques. Objectifs : dépister les troubles visuels des enfants et des personnes âgées démunies, assurer des consultations, des soins et des interventions chirurgicales, former les équipes locales. Évariste Zafimehy n'aura malheureusement pas le temps de concrétiser son idée, mais son épouse Albine reprend le flambeau, soutenue par ses enfants. Elle témoigne : « *au décès de mon mari, nous avons décidé tous ensemble de poursuivre le projet et de bâtir le dispensaire.* » Dès 2004, la clinique est ainsi construite.

Un centre complet

Le centre ophtalmologique d'Antsirabe dispose aujourd'hui d'un pôle de consultation de plusieurs salles disposant de tout le matériel moderne, d'un pôle chirurgical avec bloc opératoire et salle de réveil et d'un pôle optique pour le montage des lunettes. « *Ces équipements sont utilisés par des personnels qualifiés : un médecin généraliste malgache en formation d'ophtalmologie, un secrétaire, un chargé de vente, un technicien optique et des bénévoles pour le dépistage des troubles. J'y suis moi-même présente plusieurs fois par an à la fois pour travailler avec les bénévoles et pour animer l'équipe* »

« Afin de ne pas aggraver leurs difficultés quotidiennes, il est crucial que les plus fragiles puissent bénéficier d'une véritable assistance médicale. »

indique Albine Zafimehy. « *Nous bénéficions par ailleurs de l'appui d'intervenants français : des ophtalmologues, des opticiens, des orthoptistes et des infirmiers en mission de deux à trois semaines sur place pour des consultations, des soins, des opérations et des formations* » ajoute-t-elle.

Au cœur d'un réseau

Avec plus de 2 500 consultations annuelles, le centre ophtalmologique d'Antsirabe rend un service exceptionnel. Albine Zafimehy précise : « *dépistage, soins, opérations et équipement en lunettes sont offerts aux personnes défavorisées, et facturés à faible coût à celles qui ont les moyens de contribuer. Mais rien ne serait possible sans nos partenaires. Nous avons en effet signé des conventions avec plus d'une trentaine d'associations locales, nationales et internationales qui nous accompagnent dans nos actions. Je tiens, notamment, à souligner l'appui essentiel de Médico Lions Club qui nous apporte une aide importante pour la collecte et le reconditionnement des lunettes.* » Ce travail en réseau mobilise toutes les qualités relationnelles et humaines d'Albine Zafimehy qui ne compte guère le temps qu'elle consacre à l'association en France et directement



à Madagascar. Les bénévoles qui l'entourent lui sont donc très précieux. « *Tout cela reste un travail d'équipe* » défend-elle modestement.

À vous de jouer !

Albine Zafimehy lance un appel : « *j'invite les habitants du Val de Sarthe à déposer leurs lunettes usagées (vue et soleil) à la mairie de Cérans-Foulletourte. Elles feront le bonheur de nos patients à Antsirabe.* » Reconnue d'intérêt général, l'association peut également recevoir des dons ouvrant droit à crédit d'impôt. Alors si vous souhaitez rendre hommage au dévouement de Albine Zafimehy, vous savez ce qui vous reste à faire !

BIO EXPRESS



2003 Création de l'association EZCO à l'initiative du docteur Évariste Zafimehy.

2004 Construction de la clinique ophtalmologique à Antsirabe.

2011 Installation du bloc opératoire.

2014 Mise en œuvre du bloc opératoire.